

Centres de gestion de la région  
Auvergne-Rhône-Alpes

**Concours ou examen :**

BIBLIOTHÉCAIRE

Interne  (1) Externe  (1) 3<sup>e</sup> concours  (1)

Spécialité : BIBLIOTHÈQUES

Épreuve de : ETUDE DE CAS

Date de l'épreuve : 27/01/2021

Sur et à cacheter par le candidat.

Colonne réservée à l'administration	
Numéro de copie	23
Note attribuée (réservé au jury)	16,25

Ville de Cultureville  
Service ---

Le 27 janvier 2021

NOTE  
à l'attention de Monsieur le  
Directeur Général des Services  
de la ville de Cultureville

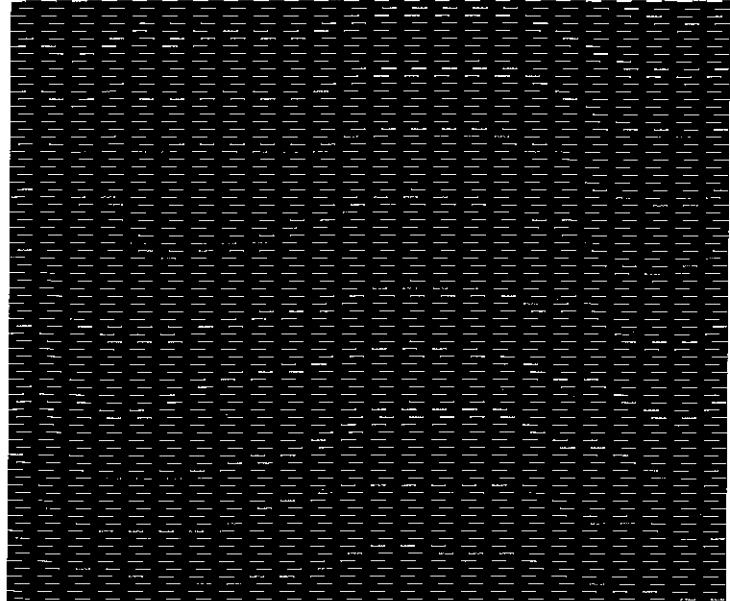
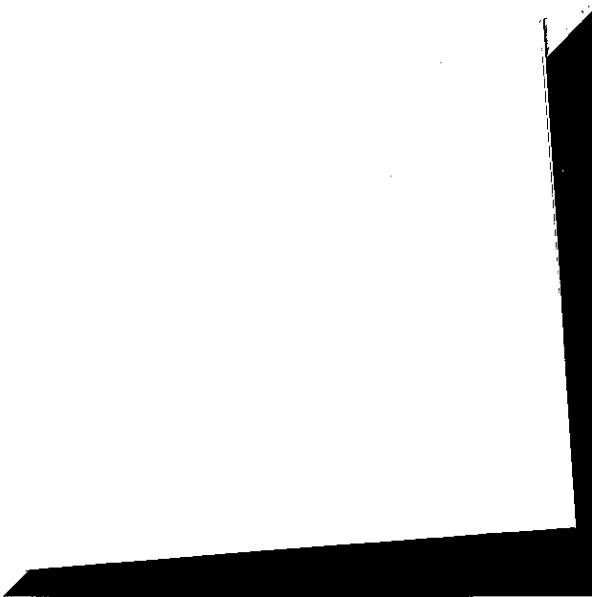
Objet : plan d'action pour la mise en  
œuvre d'une ouverture élargie de la  
nouvelle médiathèque répondant aux  
axes du PSCE

Annexe 1 = Tableau des forces et des faiblesses.

Annexe 2 = Planning-type des horaires d'ouverture  
de la nouvelle médiathèque

<sup>(1)</sup> Cocher la case correspondante

Le nom du candidat ne figurera nulle part ailleurs que dans l'emplacement réservé à cet effet sur cette copie. 11  
Aucun signe distinctif ne devra apparaître (signature, initiales, encre autre que bleue ou noire...).



---

d'inclusion, l'émanicipation du citoyen et le bien vivre-ensemble sont des préoccupations majeures de notre gouvernement -

En outre, les bibliothèques, lieux culturels et sociaux de proximité par excellence, ont un rôle majeur à jouer en ce sens -

En témoigne le rapport rendu par M. Orsenna et Corbin, en 2017, préconisant notamment un élargissement des horaires d'ouverture des bibliothèques, pour garantir une égalité d'accès au plus grand nombre -

Ainsi, dans le cadre d'un projet d'établissement qui prône des valeurs d'inclusion, de participation, d'émancipation et de formation du citoyen, se pose naturellement la question d'un nouveau modèle de médiathèque, très largement ouvert.

Dans ce but, cette note analysera la faisabilité du projet puis présentera des propositions opérationnelle. Un phasage des étapes complétera cette étude.

## I - Analyse de l'existant et étude de faisabilité

Une connaissance fine du territoire, des publics, des acteurs culturels est un préalable nécessaire à la réflexion.

### A - Etat des lieux

Culture Ville est une commune de 60 000 habitants et possédant un quartier prioritaire, c'est-à-dire un public en difficulté sociale.

Notre commune appartient à une communauté d'agglomération de 110 000 habitants répartis sur 7 communes.

Actuellement, neuf bibliothèques maillent le territoire dont trois qui fermeront en septembre 2022 pour cause de non conformité.

Le service lecture publique de la Ville dispose actuellement de 14 agents, dont moi-même sur le poste de responsable. Quatre recrutements sont prévus dans l'année.

### B - Diagnostic critique et enjeux

Le maillage territorial est actuellement satisfaisant.

Il existe une volonté politique forte et unanime en faveur de la lecture publique sur le territoire, ce qui est une force. Des constructions de bibliothèques sont en cours, ce qui palliera les fermetures d'établissements.

En terme de normes, les bibliothèques devraient recréer 2 catégories B par tranche de 5000 habitants.

La commune de 60 000 habitants devrait donc compter 12 bibliothèques de Catégorie B. Avec l'agent nous sommes en-deçà - Un des points de vigilance sera la formation des adjoints du patrimoine et leurs montée en compétences (concours), ainsi que l'acquisition d'automates -

Il est à noter la polyvalence dans l'équipe, qui constitue une grande force et une souplesse pour l'organisation des rotations en service public et animations -

En ce qui concerne la surface du bâtiment, il est préconisé  $0,07 \text{ m}^2$  par habitant, soit  $4200 \text{ m}^2$  pour notre commune. Nous sommes également en-deçà, avec  $1800 \text{ m}^2$  pour la future médiathèque. Nous devrons donc être vigilants sur la mix en espace des collections, et associer des actions hors-les-murs autant que possible -

d'ascenseur, obligatoire pour toute nouvelle construction, sera un élément inclusif incontournable -

Il s'agira donc, de tirer le meilleur parti de nos atouts = la polyvalence, l'appui fort des élus, une construction de médiathèque, afin de lever les freins et satisfaire aux enjeux d'un lieu ouvert et adapté aux attentes des citoyens -

## II - Propositions d'objectifs opérationnels et actions déclinées

De ces enjeux sociaux et culturels propres aux médiables, peuvent se dégager deux axes stratégiques -

### A - Objectif 1 = "ouvrir plus"

Nos équipes se composent de 17 agents polyvalents (17 ETP)  
Chaque agent travaille 4,5 jours par semaine -

Nous disposons de 76,5 ETP hebdomadaire au total -  
(= Equivalent-Temps-Plein) -

La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) peut financer l'acquisition d'automates de prêts-retours dans le cadre d'une demande de subvention à l'élargissement des horaires, qui allègera les tâches de prêt/retour -

Action 1 = Jouer la carte de la polyvalence pour l'accès en service public -

Section jeunesse	1 ETP
Accueil / inscriptions	2 ETP
Salle arts plastiques musique	1 ETP
Collections adultes cinéma	1 ETP
Jeux vidéo	1 ETP
Salle numérique	1 ETP
TOTAL	7 ETP

1 ETP correspond à 8h/jour et couvre les besoins en personnel présent au service public dans les espaces,

Sur une semaine de 5 jours, soit du mardi au samedi, le service public nécessitera donc 35 ETP -  
Cela correspond à la moitié de ce que l'équipe peut fournir - Donc, une ouverture de 8H / jour sur 5 jours sera envisageable = de 10H à 18H, du mardi au samedi. La norme pour la moyenne des bibliothèques est de 80% de service au public et 20% de travail intérieur (gestion des collections) et d'animations -

L'organisation proposée ici laisse une bonne marge pour mettre l'accent sur la médiation aux publics ou pour envisager une action complémentaire et ambitieuse -

#### Action 2 = ouvrir un dimanche par mois

Cette action peut faire l'objet d'un test sur 6 mois. En général, les médiathèques qui ont franchi le pas s'ouvrent à un nouveau public familial, et des étudiants notamment. Un bibliothécaire volontaire, appuyé par un employé aîné pour veiller à la tranquillité des lieux. Une participation citoyenne et bénévole pourra être envisagée -

#### B- Objectif 2 = "ouvrir mieux"

Action 1 = mise en place d'un "café social" pour une "bibliothèque accueillante", tenu par des citoyens en réinsertion.

Action 2 = mise en place d'ateliers "repair-café" et ateliers "Diwo" (Do it With Others) pour une "bibliothèque participative", animés par les usagers -

Action 3 = mise en place de permanences d'écritain public en alternance avec un point France Service, en partenariat avec les structures sociales locales, pour une "bibliothèque formatrice du citoyen"-

Un travail déclisonné et intasectoriel en mode projet paraît pertinent afin d'atteindre nos objectifs :

- pour la ville = moins d'insécurité dans le Quartier Prioritaire et une meilleure mixité
- pour la médiathèque = une fréquentation qui tend à toucher toutes les typologies de publics
- pour les citoyens = un lieu de lien, ouvert et gratuit, formateur et chaleureux -

Pour cela, un phasage permettra d'en apprécier les étapes-clés.

### III - Phasage du projet "ouvrir plus, ouvrir mieux".

#### A - Phase préparatoire = janvier 2021 - juin 2021

Une concertation de 6 mois précédera la mise en place d'un Comité de Pilotage (Copil), dans lequel il sera pertinent d'associer soi-même, Monsieur le DGS, ainsi que le Directeur de la Lecture publique Coeur d'Agglo, le Conseiller livre et lecture du Drac, la Bibliothèque départementale pour leur expertise, et moi-même chef de projet - Le Copil a pour vocation la concertation, le suivi et la validation des étapes-clés.

J'aurai à cœur d'assurer la coordination du projet, d'inspirer la motivation des équipes, d'alerter, de rendre compte notamment -

Un diagnostic culturel du territoire permettra ensuite de définir les ressources, les risques et identifier les partenaires potentiels -

Des objectifs mesurables, fixés en commun avec les partenaires, serviront de base aux axes opérationnels et à la définition de critères d'évaluation -

Il conviendra ensuite de planifier les étapes-clés du projet, établir un plan de financement comprenant les recherches de subventions (DRAC, CAF, QPV, Département) et les crédits prévus au budget - Ceux-ci seront soumis à l'autorité budgétaire - Cette étape sera proposée à la validation du Copil et des élus .

### ③ Phase de créativité et co-création = juin 2021 - juin 2022

Une communication interne et externe sera lancée, afin de susciter l'implication et l'enthousiasme des acteurs - Parmi les bibliothécaires, des référents seront identifiés pour participer à des groupes de travail, soit sur le thème "ouvrir plus", soit "ouvrir mieux", selon les appétences et compétences de chacun. A cet effet, les plannings seront revus pour pouvoir inclure ces temps de réunion - Les partenaires du territoire, les citoyens seront sollicités dans ces groupes de travail - Il sera important de conventionner ces partenariats - Un plan de formation des agents pourra être adapté en fonction des besoins - Les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet seront définis en commun - Un planning des actions sera préparé ; ainsi qu'un week-end d'inauguration festif en septembre 2022 pour présenter la nouvelle médiathèque, ses agents et ses services - Ceci sera mis à validation du Copil avant communication plus large - Le nom de la médiathèque pourra être choisi également par la population -

### C) Communication = juin 2022 - septembre 2022

- en interne = au réseau des médiables, aux services municipaux et intercommunaux
- en externe : à tous les partenaires aux publics, scolaires, associatif, institutionnels.

Elle dura être le plus large possible (journal municipal, radio locale, réseaux sociaux, affichages, flyers etc...)

### D) Ouverture septembre 2022

Si la situation sanitaire se stabilise d'ici-là, ce sera un événement festif - Puis, mise en place progressive des animations participatives -

### E) Bilan intermédiaire juin 2023

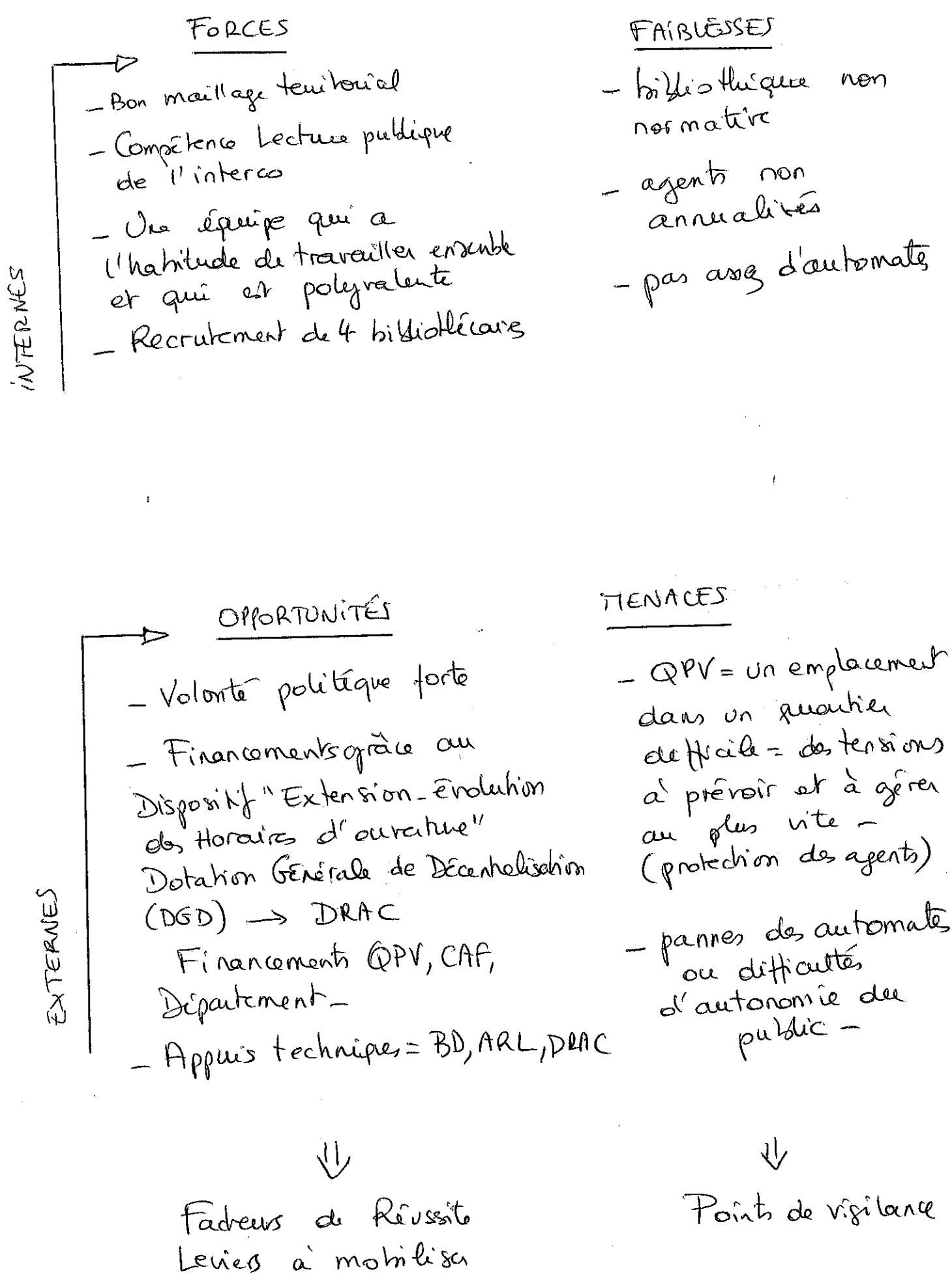
Au vu des indicateurs de fréquentation, des retours des bibliothécaires, l'ouverture du dimanche sera réévaluée -

Le projet ambitieux, issu de la volonté de notre gouvernement et des politiques culturelles locales, participera, au cœur de la Cité, de la mixité sociale et de l'inclusion des publics -

Un travail partagé en mode projet sera le garant d'une efficience et d'une transparence nécessaires à sa réussite -

## Annexes = Tableau de forces et de faiblesses

Le diagramme FFON = un outil synthétique du service d'une réflexion stratégique -



Annexe 2 - Planning-type des horaires d'ouverture  
 de la nouvelle médiathèque de Culturcille  
 (septembre 2022)

LUNDI	—	
MARDI	10h-18h	
MERCRIDI	10h-18h	
JEUDI	10h-18h	
VENDREDI	10h-18h	
SANEDI	10h-18h	
DIMANCHE	Soit 10h-18h (tst) → Soit 14h-18h	
TOTAL	48 h/semaine	44 h/semaine

- des horaires faciles à retenir et réguliers participent d'une meilleure accessibilité, et donc d'une meilleure prise en compte des publics -  
 "ouvert du mardi au dimanche inclus,  
 de 10h à 18h"
- des journées continues et des accueils après 17h pour s'adapter au mieux aux temps de disponibilité des publics -